

RC CSE 16 juillet 2021

Présents : Catherine Delinger (titulaire 1^{er} collège)

Marie Pantaléon (titulaire 2^{ème} collège)

Fabien Dequaire (DS CFDT)

Isabel de Francqueville, Jean Philippe Dumas, Frédérique Garbe.

1. Règlement intérieur du CSE à finaliser

Ce point avait été évoqué en CSE du 18 février 2020 mais le règlement intérieur n'est pas obligatoire pour les CSE « moins de 50 ».

Pour info complémentaire, le règlement intérieur du CSE doit obligatoirement prévoir les clauses suivantes :

- les modalités dans lesquelles les comptes annuels du CSE sont arrêtés ;
- les modalités d'établissement du rapport d'activité de gestion ;
- les modalités du compte-rendu annuel au CSE de la commission des marchés ;
- les modalités de fonctionnement de la commission des marchés, le nombre de ses membres, les modalités de leur désignation et la durée de leur mandat.

Pour le reste, les membres du CSE sont libres de déterminer le contenu du règlement intérieur.

Afin de pouvoir répondre aux formalités nécessaires à l'ouverture d'un compte bancaire pour le CSE, le CSE procède à la désignation d'un secrétaire et d'un trésorier.

Secrétaire du CSE : Maire PANTALEON

Trésorier du CSE : Catherine DELINGER

Un règlement intérieur est adopté pour une durée déterminée, les prochaines élections ayant lieu cet automne.

2. Est-ce que la prestation Elios est maintenue dans les conditions actuelles tout l'été? Même les semaines où il n'y aura pas beaucoup de personnels présents?

Le système de panier repas actuel est maintenu pendant l'été. Une reprise du self est envisagée à compter du 30 août ainsi que les prestations brasserie.

3. Télétravail à compter du 01/09 = peut-on d'ores et déjà déposer nos demandes de télétravail? si oui combien de jours seront attribués ?

Une enquête relative au télétravail va être lancée auprès de l'ensemble des agents de l'APCA à partir de septembre. Des négociations d'un nouvel accord seront également engagées pour une application de nouvelles dispositions en janvier 2022.

Pour la période transitoire, le système normal de TAD sera appliqué avec des adaptations. Une communication sera faite fin de semaine prochaine.

4. DIF/CPF : information RH sur extranet ok mais les demandes de régularisation transmises à la CDC ne sont pas suivies d'effet : comment faire? (personnellement ça fait 2 ans, voire plus, que la demande a été transmise, pas de réponse pas d'effet)

Plusieurs relances ont été faites à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) qui gère l'alimentation des CPF et les anomalies. Les comptes qui ont fait l'objet d'une demande de formation ont fait l'objet d'un traitement prioritaire mais de nombreuses anomalies demeurent. La CDC a refusé un traitement collectif des anomalies au motif que le CPF est bien un compte PERSONNEL: la demande doit être effectuée par l'agent.

Un formulaire peut être utilisé : le chemin d'accès a été publié sur Opéra ([LIEN SUR INFO](#)). La demande peut s'effectuer également via l'espace de la personne ou via adresse mail (publiée également sur Opéra) : cpf_comptedheures@caissedesdepots.fr. Ou par téléphone: 09.70.82.35.51

5. ouverture du compte bancaire CSE prévue : versement des budgets, à quelle date ? Faut-il attendre une délibération?

Les délibérations (CSE et COS) ont été prises au CA du 19 mai. Le service juridique s'informe sur la nécessité de les passer en session.

6. rappel du calendrier des élections et communication aux salariés à faire durant l'été ou seulement à la rentrée?

Le calendrier joint, validé en CSE du 23 mars 2021 prévoit une annonce des élections le 23 août (sur panneaux d'affichage et Opéra).

7. Information : Convention COS/CSE (validation de la convention par les membres du CA du COS prévue pour vendredi 09/07)

La convention est en cours de signature. Elle sera ensuite transmise à l'employeur.

8. Demandes diverses :

Mise à jour de la page dialogue social : Catherine DELINGER toujours indiquée comme contact "RP" pour la catégorie C

La demande a été faite au service communication interne le 12 juillet. Cela sera fait dans le cadre de la mise à jour de l'intranet en lien avec le livret d'accueil.

9. Questions DS

- **accès au COS : Serait- ce possible de communiquer auprès des collaborateurs de statut privé que suite aux élections CSE ils pourront accéder au COS**

Une communication sur Opéra pourrait en effet être faite pour rassurer les agents de droit privé sur ce point. Cette communication relève davantage du CSE/COS.

- **Loi Asap : serait-ce possible d'avoir un petit topo de où nous en sommes après un peu plus de 6 mois de réflexion (1/3 du démarrage durée de 18 mois) (7/12/2020)**

Un premier groupe de travail a eu lieu au niveau national le 30 juin afin de partager avec les organisations syndicales sur ce qu'on attend de la future ordonnance RH à paraître en fin d'année. 2 autres dates de réunion de travail ont été proposées : les 15 septembre et 6 octobre. Pour la CFDT, il s'agit d'inclure dans le statut, les dispositions du code du travail là où ça manque. L'objectif du législateur est compris par l'employeur comme un rapprochement avec les dispositions du code du travail (idem CCI) mais sur la base du code du travail. Le ministère de tutelle a donc été saisi sur l'interprétation de l'Art 79 de la loi ASAP.

- **Question pass sanitaire obligatoire pour APCA et pour formations ?**

Des questions se posent sur l'accueil du public, les formations, les repas en Brasserie... Il est nécessaire d'attendre la publication de la loi et de ses décrets d'application avant de se prononcer et de mettre en œuvre le cas échéant les mesures nécessaires.

Prochaine réunion prévue : 27 août. Le CSE confirmera par mail l'absence de questions.

Réunion suivante : le **17 septembre à 10h** (en présentiel et visio).